



PÉTITION FO et CGT



APPEL A TOUS LES SALARIÉS DE GENERALI FRANCE DE PROVINCE ET DE LA REGION PARISIENNE

Le 20 septembre 2022, en Assemblée Générale, FO et CGT ont été mandatés pour une pétition.

Tout augmente sauf les salaires : les tarifs des loyers, de l'électricité, du gaz comme de nombreux produits de 1ère nécessité explosent, notre pouvoir d'achat quant à lui diminue :

- Énergie **+22,2%**
- Alimentaire **+7,7%**
- Dépenses du logement **+7%**
- Hygiène **+11%**

D'un côté, Generali France réalise d'années en années des profits hors normes grâce au travail acharné des salariés. De l'autre, les salariés subissent la baisse de leur pouvoir d'achat et la dégradation de leurs conditions de travail.

La richesse produite par le travail des salariés ne profite qu'à quelques-uns au sommet de l'entreprise. Ce n'est plus supportable.

Ci-dessous, les chiffres tirés du rapport d'expertise présenté en Comité Social Economique Central.

De bons résultats 2021 pour le Groupe et des objectifs financiers atteints

Cf. pages 26 et suivantes du rapport

Primes brutes émises 2021 : +6,4 % (périmètre constant) 75 825 M€ contre 70 704 M€ en 2020	Résultat opérationnel 2021 : +12,4 % 5 852 M€ contre 5 208 M€ en 2020	Résultat Net 2021 : 63,3 % 2 847 M€ contre 1 744 Millions en 2020	Ratio de Solvabilité 2021 : +3pts 227 % en 2021 contre 224 %
Résultat opérationnel VIE +7,2 % 2 816 M€ contre 2 627 M€ en 2020	Résultat opérationnel P&C +7,9 % 2 650 M€ contre 2 456 M€ en 2020	Résultat opérationnel « Gestion des actifs » +23,1 % 672 M€ contre 546 M€ en 2020	

**Generali ne peut plus ignorer ses salariés, il faut que ça cesse.
FO et CGT sont unis pour défendre vos droits et votre POUVOIR D'ACHAT !!!**

Augmenter les salaires, c'est indispensable pour bien vivre.

Beaucoup de salariés survivent actuellement, ce n'est plus possible !

Nos deux syndicats demandent depuis avril 2022 l'ouverture d'une négociation sur les salaires sans réponse de la direction.



**LA BAISSÉ DES SALAIRES N'EST PAS UNE FATALITÉ !
REJOIGNEZ VOS COLLÈGUES, SIGNEZ ET FAITES
SIGNER CETTE PÉTITION**



- **POUR l'ouverture rapide d'une négociation** sur les augmentations, avec tous les syndicats
- **POUR une augmentation générale de 10%** pour faire face à l'inflation qui se situe entre 6 à 7% et pourrait atteindre les 10% en fin d'année d'après plusieurs économistes
- **POUR l'indexation permanente des salaires au minimum sur la hausse des prix**, c'est-à-dire que si l'inflation est de 5%, les salaires augmenteront automatiquement de 5% minimum.

<u>NOM</u>	<u>SERVICE</u>	<u>SIGNATURE</u>	<u>DATE</u>

Vous pouvez scanner et envoyer cette pétition signée par mail à
petition.fo.cgt.salaires@gmail.com

Confidentialité : Cette pétition ne sera pas remise à l'employeur qui ne pourra pas voir les noms des signataires. Le nombre de signataires sera attesté par un huissier et par l'inspection du travail.